



# PLUM' INFO

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 98

Responsable publication : M. CHEVALIER  
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.

E-Mail : [mairie@plumaugat.fr](mailto:mairie@plumaugat.fr)

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

### Jeudi 15 Mars 2018

#### RESUME CONSEIL DU 20 février :

*(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)*

Approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : M. le Maire rappelle que le CM avait décidé d'élaborer un PCS en fin 2016 afin de doter la commune d'un outil de gestion des risques majeurs, de les identifier et de mettre en place une organisation pour assurer la protection des biens et des personnes et présente la version finale du PCS. Après délibération, le CM approuve ce PCS qui sera transmis aux différents services de sécurité et de secours.

Modification du tableau des effectifs du personnel communal : M. le Maire rappelle la législation sur l'avancement des fonctionnaires et propose au CM d'actualiser ce tableau en fonction des changements de grade des agents. Après délibération, le CM décide de valider ce tableau qui prendra effet au 1<sup>er</sup> mars 2018.

Devis SDE : remplacement candélabres parking face à la salle des fêtes : M. le Maire présente l'étude du SDE relative au remplacement des candélabres sur le parking de la salle des fêtes qui s'élève à 2 800 € HT (subventionné à 60 %) + 5 % de maîtrise d'œuvre. Après délibération, le CM décide de réaliser ces travaux.

Travaux logement de la poste et du Manoir de la Rivière : Engagement des travaux et devis honoraires architecte : M. le Maire rappelle le projet de rénovation du logement de l'étage de l'ancienne poste ainsi que celui du cloisonnement des grandes chambres de l'étage au Manoir et présente le devis d'honoraires pour suivre les travaux. Après délibération le CM retient la proposition de M. KOUAKOU, architecte de Sévignac.

Comptes administratifs 2017 – Budgets annexes (Eau et assainissement) : Le CM approuve les comptes administratifs de 2017 des budgets eaux et assainissement.

Réexamen projet construction hangar Familles Rurales : M. le Maire rappelle la délibération du 28 novembre où le CM avait donné un avis favorable à cette association pour construire un hangar. Malgré cet avis, la Commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestier a donné un avis défavorable. M. le Maire précise que cette construction n'est pas située en zone urbaine, qu'elle complète un îlot déjà construit sans porter atteinte aux intérêts agricoles, que les terrains appartiennent à l'association que dans le cadre de la rédaction du PLUI, la commune souhaite classer cette zone en zone de loisirs. Après délibération, le CM donne un avis favorable à la construction de ce

bâtiment et autorise M. le Maire à le transmettre pour instruction à la commission départementale.

Droit de préemption maison CRESPEL : M. le Maire rappelle au CM que la maison CRESPEL située au 9 rue de Caulnes est en vente, qu'un acquéreur potentiel s'est manifesté, qu'elle est située à proximité de la salle des fêtes et qu'elle pourrait être impactée par des nuisances sonores et autres. Compte tenu de ces éléments et vu le projet de rénovation de la salle des fêtes, le CM autorise M. le Maire à faire valoir le droit de préemption et de déléguer cette demande au Président de Dinan Agglo qui assure maintenant cette compétence.

---

#### PELE – MELE :

##### 1 – Portes ouvertes

- Collège Notre Dame à BROONS : samedi 17 mars 2018 de 9h30 à 12h30.

- Lycée St Nicolas La Providence à MONTAUBAN DE BRETAGNE : Vendredi 16 Mars de 17h00 à 19h30, Samedi 17 Mars et Samedi 26 mai de 9h00 à 12h00.

- Lycée agricole à CAULNES : samedi 17 mars de 9h00 à 17h00.

2 – La Gendarmerie des Côtes d'Armor constate une évolution des vols commis aux personnes âgées. Il est conseillé de ne pas transporter d'importantes sommes d'argent liquide, de se faire accompagner pour retirer de l'argent, de ne pas faire entrer d'inconnus dans les habitations (un professionnel doit vous montrer sa carte et vous pouvez vérifier son identité auprès de son employeur). En cas de problème, ne touchez pas les objets touchés et appelez la gendarmerie.

3 – Les cartes de pêche 2018 de l'APPMA – pêcheurs de la Haute Rance – sont arrivées et à disposition chez les dépositaires habituels. En retirant votre carte, pensez à demander la carte de la Rance et de ses ruisseaux. Il est également possible de prendre sa carte sur internet à l'adresse suivante : [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr) en précisant votre adhésion à l'APPMA de Caulnes.

4 – Le Banquet des classes aura lieu le 1<sup>er</sup> avril : si vous avez 10, 20,.....90, 100 ans et que vous n'avez pas reçu d'invitation, vous pouvez contacter Christiane RIVIERE (06-37-10-53-38).

5 – L'INSEE réalise une enquête du 28 mars au 21 avril 2018 sur les loyers et les charges. Dans ce cadre, vous serez peut-être interrogé par Mme Anne LE COULS enquêtrice de l'INSEE qui sera munie d'une carte.

---

## DATES A RETENIR :

### Permanences :

**Maire / Conseiller Départemental :** sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

**Permanence des adjoints** sur rendez vous.

**Conciliateur de justice (M. VIRENQUE Antoine) :**

- mercredi 21 mars, mairie de Caulnes, 14h30 (prises de rendez-vous à la mairie : 02 96 88 70 30)
- jeudi 22 mars, tribunal de Dinan, 14h30 (prises de rendez-vous au tribunal : 02 96 87 16 96)
- mercredi 28 mars, tribunal de Dinan, 14h
- mardi 3 avril, 14h30, mairie d'Evran (prises de rendez-vous à la mairie : 02 92 27 40 33)
- mercredi 11 avril, 14h30, mairie de Caulnes

**Dinan Agglomération** vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30

**Horaires de la Bibliothèque :** mercredi 15 h 00 - 17 h 30 et le samedi 10 h 30 - 12 h 00

**Attention :** Depuis le 2 janvier la bibliothèque est transférée aux Hirondelles !

### Festivités / Vie des associations de mars et avril :

Vendredi 16 Mars : Théâtre de l'APEL (par la Nicolail')

Lundi 19 Mars : Commémoration du 19 Mars

Samedi 24 Mars : Banquet des chasseurs

Dimanche 1<sup>er</sup> Avril : Banquet des classes 8

Lundi 2 Avril : Course Nature Plumaugat Athlétisme

Dimanche 8 Avril : Loto club du Bon Accueil

Dimanche 15 Avril : Braderie des Petits Breizh et puériculture

Dimanche 29 avril : Pêche populaire du Comité des Fêtes

**Football :** horaires sous réserve et fonction des intempéries et des matches en retard

### **Equipe A**

#### **A l'extérieur**

25 mars à 15h00 contre Trémoré US 2

15 avril à 15h30 contre Vallées Jugon FC

#### **A domicile**

18 mars à 15h30 contre Plumieux FC ESAP 2

8 avril à 15h30 contre Broons Trémour AS 2

22 avril à 15h30 contre Penguilly ETS 2

### **Equipe B**

#### **A l'extérieur**

18 mars à 13h30 contre Merdrignac CS 3

8 avril à 15h30 contre le Loscouet / Meu ETS 2

22 avril à 15h30 contre Collinée As Le Mené 2

#### **A domicile**

25 mars à 15h30 contre Trémoré US 3

15 avril à 15h30 contre St Barnabé AS 2

### **Messes :**

Dimanche 25 mars à 10h30 à Caulnes (messe des rameaux)

Samedi 31 mars à 21h00 à Caulnes (veillée pascale)

Dimanche 1<sup>er</sup> avril à 10h30 à Plumaugat (banquet des classes 8)

### **Dans Le Canton :**

Vendredi 16 Mars à la maison paroissiale de Broons à 19h00 soirée Bol de riz.

Vendredi 23 mars, 20h00, à la médiathèque de Caulnes : Ré Création → création musicale avec et pour les enfants

Samedi 24 mars, 10h00, à la médiathèque de Caulnes : Lectures Vagabondes → les droits des femmes

**Prochaine réunion de conseil :** Mardi 27 mars à 20H00 (Budget)